

en adéquation avec les thèmes de notre congrès. J'espère que le riche programme de ce congrès répondra à vos attentes. Merci aux communicants et aux participants, en présence de nombreux habitants et estivants de Pornic et des environs. A tous, je souhaite un excellent congrès !

Bruno ISBLED

Président de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne/
Fédération des sociétés historiques de Bretagne

Monsieur le Maire, Monsieur le président de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne, cher Bruno, Messieurs les présidents des sociétés membres de la Fédération des sociétés historiques de Bretagne, Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Il y a quarante ans, la Société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique (SAHNLA) – alors présidée par Xavier du Boisrouvray – accueillait le congrès de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne (SHAB) à Pornic. Les dernières manifestations que la Société a accueillies dans le département de la Loire-Atlantique sont, pour ce qui concerne le XXI^e siècle, celles de Clisson (2003), Saint-Nazaire (2008) et Nantes (2013). Aussi a-t-il paru opportun de proposer la Côte de Jade pour ces trois journées d'échanges et de visites, à la fois parce que la SHAB n'était pas revenue sur cette frange du littoral depuis 1978 et parce que le renouvellement historiographique, depuis le début des années 1980, le justifiait pleinement.

De fait, l'historiographie qui concerne la villégiature balnéaire a développé des champs diversifiés depuis près de quatre décennies. Et ceux-ci ne se sont pas limités aux seuls aspects architecturaux. C'est en 1974, de prime abord, que Bruno Foucart a appelé le premier à réévaluer l'architecture du XIX^e siècle dans la revue *Monuments historiques de la France*. La même revue consacrait en 1978 un numéro entier à l'architecture des villes d'eau et des stations thermales, sous un titre annonciateur : *Retour aux sources*.

Le début des années 1980 fut, ensuite, propice à la publication d'une série d'ouvrages sur l'éclectisme et l'architecture sous toutes ses formes, notamment sous l'impulsion de Claude Mignot et de François Loyer, alors que, sous l'influence de Maurice Culot, directeur du département « Archives, histoire et documentation » de l'Institut français d'architecture (IFA), paraissaient deux monographies en 1982 et 1983, l'une consacrée à la station thermale de Vittel, l'autre à la station climatique d'Arcachon. Bientôt suivit l'étude des architectures des côtes basque et normande. Dominique Rouillard, dans la foulée, entamait une démarche pionnière avec son ouvrage *Le Site balnéaire* (1984), tandis que l'IFA organisait l'exposition *Les villes d'eaux en France* dont le catalogue, publié en 1984 sous la direction de Lise Grenier, achevait de lancer le mouvement. C'est ainsi que l'exposition *Modernité et régionalisme – Bretagne 1918-1945*, organisée par François Chaslin et Daniel

Le Couédic, allait être présentée au Musée de Brest puis à l'IFA en 1986, donnant toute sa place à l'architecture régionaliste et au mode balnéaire.

En 1993, Bernard Toulhier publiait dans la *Revue de l'art* un premier bilan des recherches conduites par l'Inventaire, l'IFA et les Écoles d'architecture (*L'architecture des bains de mer, un patrimoine marginalisé, Revue de l'art*, n° 101, 1993). Le même auteur introduisait, avec Jean-Claude Vigato, le numéro thématique que la revue *Monuments historiques* consacrait à l'architecture régionaliste (« Vers une reconnaissance », p. 4-5, n° 189, octobre 1993).

Depuis, les études régionales sous forme d'articles, d'ouvrages de synthèse, de mémoires ou de thèses se sont multipliées à l'échelle nationale. Pour ce qui concerne la Bretagne et les Pays-de-la-Loire, il convient d'énumérer dans l'ordre chronologique : Françoise Hamon (« L'architecture balnéaire de la côte d'Émeraude », *Mémoires de la société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1981, p. 5-21) ; Daniel Le Couédic (*Les architectes et l'idée bretonne, 1904-1945*, 1995, chapitre « Le patrimoine balnéaire », p. 308-331) ; Gaëlle Delignon (*Saint-Malo-Paramé. Urbanisme et architecture balnéaires. 1840-1940*, 1999) ; Francis Muel et Bernard Toulhier (*La Côte d'Émeraude*, 2001) ; Alain Charles (*Villas de La Baule*, 2002) ; Louise Robin, avec la collaboration de Michel Brossard et Alain-Pierre Daguin (*Villas et édifices balnéaires des Sables-d'Olonne, un siècle d'architecture, 1845-1945*, 2011). Il convient de citer, également, la thèse d'Agathe Aoustin (*Urbanisme et architecture balnéaire de la Côte de Jade, 1820-1975*, sous la direction de Jean-Yves Andrieux, 2013).

Plus récemment, avec le soutien de diverses collaborations et l'appui des services régionaux de l'Inventaire, Bernard Toulhier a publié une synthèse qui, dans une séquence chronologique étendue et faisant la part belle aux approches territoriales, a fait le point des aspects thématiques variés de ce champ de la recherche (*Villégiature des bords de mer, architecture et urbanisme, XVIII^e-XX^e siècle*, 2010). Enfin, l'exposition organisée en 2016 à la Cité de l'architecture et du patrimoine a examiné la villégiature balnéaire en terme de pratiques (*Tous à la plage ! Villes balnéaires du XVIII^e siècle à nos jours*, 2016). À ces jalons dont la liste ne prétend pas être exhaustive, il convient d'ajouter les réflexions impulsées par Patrick Le Louarn sur le droit et les zones humides dans le cadre d'un colloque organisé à l'université de Rennes en 1997, ainsi que les recherches sur les enjeux fonciers du littoral et les pratiques urbaines qui en découlent en matière d'aménagement.

Cette mise en perspective, rapide, fait ressortir tout l'intérêt de ce congrès consacré à Pornic et au pays de Retz, d'une part, et aux transformations paysagères du littoral, d'autre part. Pour explorer ces deux thèmes, l'un local et l'autre régional, Bruno Isbled et moi-même avons souhaité, en accord avec le comité de la SHAB, que des historiens, des archéologues, des amateurs éclairés, mais aussi des professionnels du patrimoine fassent le point de ce champ de la recherche, en l'abordant sous des angles variés et, gageons-le, renouvelés : l'histoire et l'archéologie du bâti, les

aménagements anthropiques, l'architecture de la villégiature, l'urbanisme, le droit du littoral, la représentation du paysage par la peinture vont, ainsi, animer les trois journées de ce congrès.

Mais le programme scientifique que nous avons établi souhaite aussi répondre à des préoccupations concrètes : les interventions choisies ne sont pas déconnectées de l'actualité, puisqu'elles touchent à la fois l'histoire, le patrimoine, l'aménagement du territoire et l'environnement. C'est, ici, l'occasion d'affirmer que les sociétés savantes ont un rôle à jouer auprès des collectivités, des aménageurs, des décideurs et des publics ; oui, les sociétés savantes ont la responsabilité politique – au sens de la *polis* grecque – de mettre les citoyens devant tous les objets de l'histoire et devant ce qui « fait patrimoine ».

Ce congrès bénéficie de l'accueil bienveillant de M. le Maire de Pornic, qui met à notre disposition des moyens matériels et assure à nos sociétés un cadre propice à des échanges stimulants. Que Monsieur Brard et ses services en soient vivement remerciés.

Je remercie également la société qui s'est associée à ce congrès, à savoir la Société des historiens du pays de Retz, présidée par Dominique Pierrelée, et les membres de son conseil d'administration.

Je salue l'implication de Bruno Isbled et du bureau de la SHAB et souhaite, enfin, avoir un mot particulier pour Stéphane Haugommard qui assure efficacement le secrétariat au sein du conseil d'administration de la SAHNLA.

Et maintenant, il m'est agréable de déclarer ouvert le congrès de la SHAB à Pornic. À chacune et chacun, je souhaite un bon congrès.

Solen PERON
présidente de la Société archéologique et historique
de Nantes et de Loire-Atlantique